

(1)

( N° 81. )

---

## Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 22 DÉCEMBRE 1852.

---

Établissement d'un droit de sortie : 1° sur les lapins; 2° sur les peaux de lapins, de lièvres, etc.

(Pétition du sieur Motte-Schierics, analysée dans la séance du 24 novembre 1852.)

---

### RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA COMMISSION PERMANENTE DE L'INDUSTRIE<sup>(1)</sup>, PAR M. VISART.

---

MESSIEURS,

Les droits de sortie sur les objets cités à l'entête de ce rapport blesseraient également les principes admis pour nos droits de douane et les intérêts de l'agriculture; votre commission de l'industrie, ne pouvant, par conséquent, appuyer la demande du pétitionnaire, a l'honneur de vous proposer le dépôt de son adresse au bureau des renseignements.

*Le Rapporteur,*

**F. VISART.**

*Le Président,*

**F.-A. MANILIUS.**

---

(1) La commission est composée de MM. MANILIUS, *président*, LOOS, LESOINNE, VAN ISECHEM, VISART, DAVID, ALLARD, DE LA COSTE et MOXHOX.